

EXPERIENCE P.A.C.A. :

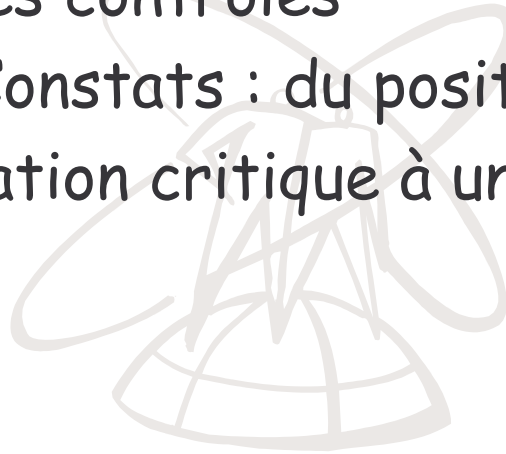
CHARTRE DE BONNES PRATIQUES EN RADIOGRAPHIE INDUSTRIELLE



*Retour d'Expérience IT/ASN
des contrôles
de chantiers de gammagraphie*

Déroulé de la présentation

- Deux corps d'Inspection
- Déroulé des contrôles
- État des Constats : du positif, du négatif
- D'une situation critique à une situation améliorée



Deux Corps de Contrôle

- L'ASN : Autorité Administrative Indépendante
Délivre les autorisations - Contrôles de la
Radioprotection (Codes Santé publique et Travail)
- L'INSPECTION DU TRAVAIL
Contrôle la réglementation du travail
Dimension généraliste
- **Types de contrôles**
 - Conjointes
 - Inopinés et de nuit
 - Sur sites industriels et chantiers du bâtiment
(soumis à coordination SPS)

Les contrôles ont porté sur ...

- Les méthodes et conditions de travail (balisage, accès, éclairage, etc.)
- Le matériel (état, conformité, documentation technique et réglementaire)
- Le suivi dosimétrique et médical ainsi que la formation des radiologues
- Les missions et moyens de la PCR
- Les conditions de transport

Des constats partagés

- Des constats globalement meilleurs qu'en 2005 (*1ers contrôles*)
 - Meilleure prise en compte de la radioprotection par les radiologues et les donneurs d'ordre
 - Mise en place et reconnaissance du rôle du coordinateur de tirs radio
 - Expression du droit de retrait par des radiologues en cas de conditions d'intervention jugées inacceptables
- Mais toujours une hétérogénéité importante suivant les chantiers et les entreprises

Des points à améliorer ...

Côté Donneur d'Ordre

- Défaut d'information préalable des programmes de tirs auprès des inspections du travail et de la radioprotection
- Modalités d'accès et échafaudages trop souvent inadaptés
- Éclairage insuffisant
- Fiches d'intervention incomplètes ou mal renseignées
- Localisation des tirs parfois encore trop imprécise
- Absence de mise à disposition d'installation vestiaires

Des points à améliorer ...

Côté Radiologues

- Absence de dosimétrie prévisionnelle ou dosimétries prévisionnelles trop approximatives et non portées sur la fiche d'intervention
- Balisage très largement perfectible tant dans son calcul préalable que dans sa mise en place effective (*absence ou insuffisance de rubalise rendant possible le franchissement en cours de tirs*)
- Transport du Gam non conforme :
 - absence ou non-conformité de signalisation sur le véhicule
 - absence ou non vérification des extincteurs

D'une situation critique ...

- Des constats très inquiétants (Non-respect de la réglementation française par une entreprise étrangère) :
 - Matériels et équipements non conformes
 - Non utilisation du collimateur
 - Balisage plus que sommaire et inadapté
 - PCR délocalisée, non joignable
 - Absence de consignes de sécurité et d'urgence
 - Absence de dosimétrie prévisionnelle
 - Absence de suivi médical, de suivi dosimétrique (opérationnelle et passif) et de formation des radiologues
 - Conditions de transport et de stockage illégales

D'une situation critique ...

- Suites données :
 - Implication immédiate du donneur d'ordre et arrêt immédiat des travaux sur demande de l'Inspection du Travail - Procédures Pénales engagées -
 - Suspension, par l'A.S.N., de l'autorisation de détenir et d'utiliser des sources sur le territoire national jusqu'à mise en conformité
- Prise en compte de la problématique par le donneur d'ordre et l'entreprise concernée
- Nouveaux contrôles inopinés : Du chemin parcouru !

... A une situation améliorée

En conclusion ...

- Une évidence : Des mentalités qui évoluent
- Une Plus value reconnue globalement aux radiologues signataires de la charte !

« Force est de constater que les entreprises signataires, sans être parfaites, répondent de manière plus satisfaisante à la réglementation ... »

- Une Vigilance à maintenir ...